



Enfant majeur qui veut partir a letranger sans lacord des parent

Par **bim**, le **13/05/2010** à **20:00**

Bonjour,

je souhaite partir en algerie pour me mariè et y restè 1 ans mais mes parent ne sont pas daccord car ils ne l'aprecis pas je suis majeur ,je pars du foyer familial je ne souhaite pas y revenir car je ne m'entent pas avec eux donc je fait le choix desormais de massumer seul je voudrais savoir si je risque une plinte ou autre sachant qu'ils sont au courant que je parte sauf qu 'ils pense que je par pour quelque mois pour des vacances malgres qu'ils est un doute mon compagnon est actuelment en situation irreguliere quel sont leur droit contre nous ?et quel sont mes droit ? merci de maider

ps:j'ai perdu ma carte d'identitè, j'ai deposer mon dossier pour en refaire une nouvel recement mais j'ai peur que je la recois apres la date de mon depart peut t'on se mariè a letranger avec un passeport?ou un autre document j'ai la photocopie de ma carte d'identitè est possible?